



LANGAGE ORAL (SUITE)

CP

CE1

CE2

Dire pour être entendu et compris, en situation d'adresse à un auditoire ou de présentation de texte

En lien avec la lecture

Un climat de classe serein est indispensable à une écoute et à une prise de parole de la part de chacun des élèves.

Les conditions d'efficacité des prises de parole font l'objet d'un enseignement explicite qui comprend un guidage important de la part du professeur **dans un premier temps**. Les élèves expérimentent les variations de la voix en fonction de l'effet désiré. Ils apprennent à articuler les mots, à lever le regard en direction de leur auditoire, même lors de lecture à voix haute (préparée). Ils reçoivent des conseils explicites sur la présentation d'un objet, d'un livre. Les élèves comprennent progressivement qu'une prise de parole s'anticipe et se prépare afin de clarifier leurs propos.

L'organisation de la classe en groupes restreints **en début d'année** est préférable, notamment pour engager les petits parleurs à oser prendre la parole. La taille de l'auditoire augmente au fur et à mesure de l'année. L'enregistrement suivi d'une écoute ou d'un visionnement favorise l'analyse des progrès des élèves.

Tout au long de l'année, les élèves mettent en voix et récitent des comptines, poèmes, textes. Les techniques de mémorisation et de restitution ont préalablement fait l'objet d'un enseignement explicite, dans le cadre des activités quotidiennes de la classe. La mémorisation peut être consolidée en dehors de la classe.

Le guidage du professeur est encore nécessaire mais diminue progressivement au fil de l'année, en fonction des besoins de chaque élève.

La durée des prises de parole augmente en prenant en compte une nécessaire différenciation. Les différents types de discours sont mobilisés : raconter, décrire, expliquer...

Les temps d'analyse se poursuivent (enregistrement vidéo, audio) et servent de points d'appui à la constitution d'outils de référence (critères, fiches méthodologiques...).

La préparation des prises de parole devient de plus en plus exigeante : précision du lexique et structuration du propos. Les élèves apprennent à se constituer des points d'appui à l'écrit lorsque leurs compétences le permettent.

Dans le cadre de projets de classe (apprentissage d'un nouveau jeu, découverte d'un livre, compte-rendu d'une visite ou d'une expérience...), ils prennent la parole devant un auditoire de plus en plus diversifié (groupe restreint d'élèves, groupe classe, correspondants, élèves d'autres classes de l'école...).

La mémorisation des textes récités ainsi que les mises en voix (saynètes, poèmes, virelangues...) sont réalisées en classe.

L'autonomie des élèves est visée tout en prenant en compte une différenciation encore nécessaire.

Les élèves mobilisent plus fréquemment la technique de l'exposé dans les divers enseignements. Ils préparent en classe les contenus et la forme de l'exposé. Les types de discours sont de plus en plus diversifiés et la prise de parole dure plus longtemps.

Les élèves utilisent les techniques enseignées pour être écouté : cibler l'adhésion de l'auditoire, installer la connivence avec ceux qui écoutent (demander à un élève de reformuler, jalonner son discours de questions pour faire participer l'auditoire, varier ses déplacements, adapter son débit...).

Dans les prises de parole du professeur ou d'un élève, ils observent et repèrent ces techniques pour les intégrer et améliorer ainsi leur discours.

Les élèves mémorisent des textes de plus en plus longs et diversifiés (poèmes, extraits de romans, leçons, saynètes...). Ils identifient leurs procédures de mémorisation.